

TE VEA O TE HONU

LE JOURNAL DU TRI



Moana,
un nouvel animateur SEP
> Page 5

JEU CONCOURS

GAGNEZ!

UNE TV
LCD 81CM

**PAGE
15**



DOSSIER



**PAGES
8/10**

TRIER

SES DÉCHETS,

c'est UTILE et vraiment FACILE !

CAP SUR L'AVENIR !

Un contenu plus étoffé, des actualités internationales, des espaces dédiés au témoignage de partenaires, une orientation graphique plus professionnelle... telles sont les principales caractéristiques de la nouvelle version du Journal du tri. Un changement qui se veut être dans la lignée du nouveau souffle qui anime désormais l'équipe de la SEP.

Si la mission principale de la SEP reste le traitement de nos déchets, des plus « banals » aux plus toxiques, l'année 2011 est cependant résolument tournée vers demain. Cette année de transition prépare la nouvelle donne qui redéfinira la place et l'avenir de la SEP, comme acteur incontournable du traitement des déchets en Polynésie française.

Ainsi, en prévision du transfert définitif de la compétence du traitement des déchets aux communes à partir du 1^{er} janvier 2012, une refonte administrative et juridique, actuellement à l'étude, est nécessaire. Le capital de la SEP devra s'ouvrir plus largement aux communes afin de resserrer les liens et de consolider le partenariat avec les 12 municipalités d'ores et déjà adhérentes au programme "bac vert - bac gris" élaboré par la SEP. 2011 devrait voir la mise en place de binômes SEP - agent communal de collecte, pour des actions de sensibilisation conjointe dans les quartiers. En effet, la SEP deviendrait un véritable outil au service des communes.

Les résultats parlent d'eux-mêmes : 2010 a été une année record pour le tri sélectif avec 4 548 tonnes de déchets recyclables traités au Centre de Recyclage et de Transfert de Motu Uta, soit 18,5% de plus qu'en 2009. Ces chiffres encourageants témoignent en partie d'une prise de conscience de la population vis-à-vis de l'importance du tri et du recyclage mais nous pouvons encore faire mieux !

De plus en plus d'entreprises et d'écoles se mobilisent pour mener des actions en faveur du tri sélectif : ces initiatives doivent se généraliser pour préserver notre environnement.

Bonne lecture !

L'équipe de la SEP.

SOMMAIRE

- 03 ACTUS : LES CHIFFRES QUI PARLENT**
- 05 CRT DE MOTU UTA : AMÉNAGEMENTS "API"**
- 06 PUNAAUIA DÉTRÔNE ARUE**
- 07 DU CÔTÉ DES ÉCOLES**
- 08 DOSSIER : TRIER SES DÉCHETS, C'EST UTILE ET FACILE !**
- 11 DES ENTREPRISES QUI FONT CONFIANCE À LA SEP**
- 13 TRUCS ET ASTUCES : RÉUTILISEZ VOS EMBALLAGES**
- 14 INFOS PRATIQUES**
- 15 JEU CONCOURS**

DANS LE PACIFIQUE, EN MÉTROPOLE OU DANS LE RESTE DU MONDE,
DÉCOUVREZ L'ACTUALITÉ DE NOS CHERS DÉCHETS !

Les chiffres qui parlent



© Fotolia

Couche-culotte : une importante source de pollution

Pour un enfant, la consommation de couches jetables de la naissance à la propreté nécessite en moyenne l'abattage de 4 arbres et l'utilisation de 25kg de plastique (obtenu grâce à 67 kg de pétrole brut). Aussi, cela représente 6 500 couches jetées aux ordures ménagères, non valorisables, et qui mettront jusqu'à 500 ans pour se décomposer. Économiques et écologiques, les couches lavables reviennent en force avec des modèles de plus en plus pratiques et ergonomiques. Au fenua, les mamans sont de plus en plus nombreuses à les adopter.



© ADVENTURE ECOLOGY 2010

Plastiki : 12 500 bouteilles à la mer pour le recyclage

Toutes les 8 secondes, 12 500 bouteilles en plastique sont jetées, dans le monde entier. C'est justement le nombre de bouteilles qui a servi à construire le radeau-catamaran de 60 pieds « Plastiki » qui a effectué la traversée du Pacifique, de San Francisco à Sydney en 130 jours, de mars à juillet 2010. Le Plastiki, 100 % recyclable, a été assemblé avec de la colle organique à base de brou de noix de cajou et de sucre de canne. David de Rothschild et son équipe (l'association Aventure Ecologie) avaient conçu ce projet afin de sensibiliser le public à la pollution des océans.

Nouvelle-Calédonie : 8 ans après la Polynésie française



Nos voisins calédoniens ne pratiquent le tri sélectif que depuis 2008, avec la société Mont-Dore Environnement qui pilote le tri, la collecte et la valorisation en expédiant les déchets recyclables en Australie, sous forme de blocs compactés de 200 à 500 kilos (cartons, papiers et canettes en aluminium). L'exportation de 100 tonnes de matières recyclables coûte plus de 3 millions de Fcfp.

Le Mont-Dore, la deuxième commune la plus peuplée de Nouvelle-Calédonie (30 000 habitants), fait partie du Grand Nouméa. Elle est la première (et seule) collectivité de Nouvelle-Calédonie à avoir mis en place la collecte sélective des déchets ménagers chez l'utilisateur. Aujourd'hui, les communes de Bourail, La Foa et de Boulouparis proposent le tri sélectif à leurs administrés, mais uniquement dans les déchetteries ouvertes au public.

Sur l'ensemble du territoire, cinq types de déchets (pneus, huiles, batteries, piles, véhicules) sont également collectés et traités par la société TRECOCODEC depuis 2009. Environ 5 000 tonnes de déchets par an sont ainsi traitées après collecte dans les 400 points d'apport volontaire du pays. Le Grand Nouméa produit à lui seul 136 000 tonnes de déchets par an. À titre de comparaison, environ 70 000 tonnes de déchets sont enfouis au CET de Paihoro et 4 500 tonnes traités au CRT de Motu Uta, tous les ans.



Les champions du tri en Europe

Ce sont indéniablement les Suisses et les Belges !

En 2010, la Suisse a atteint un taux record de recyclage des bouteilles en plastique : **81% des bouteilles en plastique PET ont été recyclées.**

Les Belges quant à eux ont la palme du tri, tous déchets confondus, avec pour chaque habitant **une moyenne de 72 kg de papier et de carton, 30 kg de verre et 15 kg de plastique triés**, contre **une moyenne de 21 kg/habitant/an pour le bac vert et 9 kg/habitant/an pour le verre en Polynésie française.**



© Fotolia

Le « eDay » en Nouvelle Zélande : une mobilisation nationale

Chaque année, la Nouvelle-Zélande organise la journée « eDay » dans 12 villes du pays pour le recyclage des déchets informatiques, collectant ainsi plusieurs centaines de tonnes de matériels informatiques et de téléphones portables, qui sont ensuite recyclés au lieu d'être jetés dans les décharges. Les déchets électroniques et les matières toxiques contenus dans les ordinateurs, comme le plomb et le mercure, sont les déchets qui connaissent la plus forte croissance en termes de présence dans les décharges. Depuis sa création en 2007, l'e-Day a permis de sauver 2 337 tonnes de matériels électroniques sur les 80 000 tonnes de déchets électroniques qui finissent chaque année dans les décharges néo zélandaises. Pour les organisateurs, cette action reste une solution temporaire et marginale, mais surtout une incitation pour le gouvernement à instaurer une gestion systématique des déchets d'équipements électriques et électroniques.



© Fotolia

Recycled island : une utopie ?

La plaque de déchets du Pacifique Nord, cette "soupe plastique" de plus de 10 000 km² (soit 10 fois la superficie de Tahiti), est devenue le symbole de la pollution des mers et du combat pour le recyclage des déchets. Un cabinet d'architectes hollandais, WHIM, a trouvé un moyen original d'attirer l'attention sur ce vortex de plastique : le "Recycled Island", une île construite entièrement à partir du plastique issu de la plaque de déchets. Ce projet de recherche envisage la possibilité de réaliser une île habitable flottante dans l'océan Pacifique à partir de nos déchets afin de nettoyer nos océans, créer de nouvelles terres habitables et construire un habitat durable. Science-fiction ou solution viable ?



© WHIM architecture

CRT de Motu Uta : aménagement api

Le CRT de Motu Uta comprend un nouvel accès et un nouveau pont à bascule, en remplacement de l'accès actuel désormais classé en zone sous-douane par le Port Autonome de Papeete. Le nouveau pont, inauguré le 17 février, peut supporter des charges de 50 tonnes. Il est plus pratique en termes de maintenance et plus fiable à la pesée grâce à ses capteurs électroniques. Les travaux de la phase 2 du nouvel aménagement du remblai d'accès sont quant à eux prévus en 2012, en collaboration avec le port autonome de Papeete.



© OBA PUB

Opération prime à la casse : 700 véhicules traités

Une conférence de presse s'est tenue le 15 février dernier afin de présenter le bilan de la mission de compaction de véhicules issus du dispositif PRIME A LA CASSE. Cette mission de récupération, de dépollution et de compaction de véhicules s'est déroulée en deux temps, avec 400 véhicules traités en juin 2010 et plus de 310 véhicules en janvier 2011.

Rappelons que le dispositif PRIME A LA CASSE est une aide qui a été instaurée le 30 novembre 2009 pour 5 mois, en faveur de la préservation de l'emploi dans le secteur automobile. Prolongée jusqu'au 31 décembre 2010, cette mesure incitative a permis aux automobilistes détenteurs d'un véhicule de plus de huit ans et désireux d'en changer, de bénéficier du soutien financier du Pays et d'un rabais du concessionnaire de leur choix, pouvant atteindre 400 000 Fcfp. Ce rabais était déterminé sur la base de la quantité de dioxyde de carbone émise, par kilomètre, par le véhicule neuf acheté.



© OBA PUB

Moana : nouvel animateur de la SEP



© Isabelle Ozan

La SEP a mis un nouveau visage sur la sensibilisation des scolaires et du grand public. Il s'agit de Moana qui est désormais chargé des visites du CRT et des interventions dans les écoles. Cette nouvelle mission le ravit : *"Pour moi, c'est une première. Je ne pensais pas avoir la fibre d'un formateur à priori, même si j'ai le contact facile et que l'environnement est un sujet qui m'inspire. Mais, après mes premières interventions, je dois avouer que cette mission me plaît beaucoup !"*

Sponsoring SEP du FIFO : c'est pas du cinéma !

La SEP a été partenaire officiel de la huitième édition du FIFO qui s'est déroulée du 24 au 30 janvier 2011. Une communication spéciale et originale a été insérée dans le programme de l'événement : "L'environnement, c'est pas du cinéma" dont le visuel présente une caméra faite de déchets recyclables.



© OBA PUB

Concours Tahiti Nui Ananahi : un ordinateur à la clé

La SEP est le parrain du Prix "Environnement" de Tahiti Nui Ananahi, un concours de courts-métrages, sous forme de film ou d'animation, lancé le 28 janvier afin de présenter le Polynésien ou la société polynésienne d'aujourd'hui au reste du monde. Ce prix spécial est un ordinateur iMac offert par la SEP, qui sera remis le 25 mars prochain au gagnant de la thématique Environnement.

DU CÔTÉ DES COMMUNES

PUNAAUIA DÉTRÔNE ARUE !

Après 5 années consécutives de suprématie de la Commune de Arue, Punaauia passe en tête avec un taux de captage de déchets recyclables de 57,5% en 2010.

Par la même occasion, la Commune de Punaauia signe la meilleure progression annuelle jamais enregistrée, avec près de 10kg de déchets recyclables collectés en plus auprès de chaque habitant par rapport à 2009. Toujours concernant Punaauia, on peut dire qu'elle revient de loin puisqu'en 2008, seuls 18% des déchets recyclables des habitants de la commune étaient récupérés et triés au CRT de Motu Uta. Bravo pour ces chiffres qui sont le reflet d'efforts manifestes de la part de la commune et de ses habitants !

Arue reste néanmoins sur le podium en occupant la 2^{ème} place avec 28,4 kg/hab/an de recyclables captés.

COMMUNES	2008	2009	2010	POIDS DES DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTÉS PAR HABITANTS
PUNAAUIA	19,0%	41,2%	57,5%	37,3 KG
ARUE	42,6%	42,5%	43,6%	28,4 KG
PIRAE	33,2%	32,1%	30,7%	19,9 KG
MAHINA	31,6%	23,8%	23,4%	15,2 KG
MOOREA	19,3%	19,0%	21,4%	13,9 KG
PAEA	17,0%	14,7%	19,5%	12,7 KG
PAPEETE	14,4%	15,5%	17,4%	25,2 KG
PAPARA	11,3%	9,6%	11,4%	7,4 KG
TAIARAPU EST	6,8%	5,0%	8,8%	5,7 KG
TAIARAPU OUEST	6,7%	7,3%	7,6%	4,9 KG
HITIAA O TE RA	6,3%	6,4%	5,8%	3,8 KG
TEVA I UTA	5,2%	3,4%	3,0%	1,9 KG
BORA BORA	22,3%	5,0%	2,2%	1,5 KG
TOTAL	24,6%	24,3%	27,5%	21,2 KG

La Commune de Pirae conserve sa 3^{ème} place, tout en marquant une légère diminution du taux de captage des déchets recyclables auprès de ses administrés.

Parce que faire mieux, c'est déjà bien, soulignons l'honorable progression des communes de Paea, Tairapu Est, Moorea, Papeete et Papara !

Enfin, les encouragements de la SEP vont aux agents et habitants des communes Tairapu Ouest, Hitiaa O te Ra, Teva I Uta et Bora Bora, en espérant une remobilisation générale pour 2011 !

PAPEETE MET L'ACCENT SUR LA PROPRETÉ

Depuis 2010, un nouveau cahier des charges de la collecte des déchets de Papeete a été mis en place et l'ensemble du parc des bacs verts (7 000 unités) a été renouvelé.

Les prestations confiées à la TSP concernent la collecte des bacs gris et verts, la collecte des encombrants et des déchets verts, la mise à disposition et l'entretien des bacs gris et des corbeilles à papier et le nettoyage de la ville. C'est en aval de toutes ces opérations que la SEP intervient avec l'exploitation des centres de traitement des déchets collectés et l'organisation des filières d'exportation.

«La commune a renforcé les équipes de nettoyage et d'entretien de la ville, notamment autour des bornes à verre. Aussi, des interventions de ramassage des dépôts sauvages d'encombrants importants sont effectuées dès signalement. Aussitôt amassé, aussitôt ramassé ! De plus, chaque jour, une collecte des cartons est réalisée pour les commerçants», explique Steven Colombani, en charge du Bureau de la Propreté Urbaine (BPU) qui compte quatre personnes.



© Isabelle Ozan

Chaque jour, à partir de 5h30, les deux contrôleurs du bureau circulent en ville et dans les quartiers pour veiller à la bonne exécution du contrat de propreté par les prestataires, mais également pour informer la population sur le calendrier de ramassage. Ils signalent les problèmes de ramassage et les décharges sauvages : un travail de proximité et de sensibilisation, à l'écoute des habitants.

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

DES INTERVENTIONS ADAPTÉES À CHAQUE PUBLIC

Pour sensibiliser les enfants à l'importance du tri sélectif, la SEP a développé différents types d'interventions adaptées à chaque public avec notamment un spectacle de marionnettes pour les maternelles et primaires et la visite du CRT de Motu Uta à partir du CM1.

Afin d'impliquer davantage les élèves, la SEP propose maintenant d'accompagner une classe de collège ou de lycée dans un projet de mise en place du tri sélectif au sein de l'établissement.

Tao & Tiaporo, une bonne entrée en matière pour les plus jeunes !

Créés en partenariat avec la troupe FENUA Marionnettes, les spectacles mettent en scène Tao & Tiaporo, deux amis à qui il arrive des histoires incroyables : visite des intraterriens, rencontre avec Monsieur Electridanger... À travers ces spectacles, l'idée est d'aborder différents thèmes importants comme le tri sélectif et les économies d'énergie, de manière drôle et ludique tout en restant éducatif. Trois partenaires se sont progressivement rapprochés de la SEP, convaincus de l'intérêt d'une telle action auprès des jeunes. L'arrivée de la Brasserie de Tahiti il y a 5 ans a ainsi permis d'intégrer des messages sur le recyclage des bouteilles en plastique ou cannettes en aluminium. Depuis 2009, les sujets abordés dans les spectacles se sont étoffés de la notion d'économie d'énergie et des consignes de sécurité en matière d'électricité, avec l'intégration de l'EDT. Depuis cette année, avec l'ADEME, Tao & Tiaporo parlent également des éco-gestes au quotidien.



Les visites du CRT, pour mieux comprendre comment ça fonctionne

Dans le cadre d'une sortie pédagogique, tout enseignant d'une classe de CM 1 et plus, peut solliciter une visite du CRT de Motu Uta, en compagnie de Moana, le nouvel animateur de la SEP.

Les visites d'une heure se déroulent en trois temps, avec tout d'abord une présentation générale du site et des activités de la SEP puis une visite guidée d'environ 20 minutes et une séance d'échanges entre les élèves et l'animateur pour d'éventuelles questions.

Quand les élèves deviennent acteur d'un projet structurant

Pour les collégiens et les lycéens, la SEP propose un accompagnement dans la conduite de projets pédagogiques validés par la direction, comme la mise en place du tri sélectif au sein de l'établissement. Il s'agit notamment de réaliser des sessions de formation auprès des élèves, des personnels de la vie scolaire et des enseignants.



Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la SEP au 54 34 50



TRIER SES DÉCHETS, C'EST UTILE ET VRAIMENT FACILE !

En Polynésie française, l'importance du tri sélectif est indiscutable et concrète. Depuis sa mise en place en 2000, le poids des déchets à traiter sur place a été allégé de près de 60 000 tonnes avec l'exportation de déchets recyclables et toxiques et la valorisation locale du verre. Aussi, 14 décharges communales ou sauvages ont pu être fermées... sans compter les pollutions environnementales évitées !



C'est bien, mais peut mieux faire !

Le geste de trier ses déchets au quotidien n'est cependant pas encore devenu un réflexe pour tous, car sur les 65 kg de déchets recyclables produits en moyenne par habitant chaque année, seuls 21 kg sont collectés et recyclés. Néanmoins, ceux qui trient leurs déchets à la maison le font bien, avec une qualité du tri supérieure à celle de la métropole. En effet, le taux d'erreurs en Polynésie française est de 19%, alors qu'en France métropolitaine, 23% des déchets déposés dans le bac vert ne devraient pas s'y trouver !

Citoyen, Municipalité et SEP : l'importance d'agir ensemble.

De la maison aux centres de traitements, différents acteurs sont impliqués dans la chaîne de gestion de nos

déchets et chacun d'eux a une importance particulière. À la maison comme au bureau, il est indispensable de connaître et d'appliquer les consignes de tri. Même si tous les foyers et bureaux ne sont pas équipés en bac vert, chacun devrait néanmoins y être sensible. Ensuite, ce sont les services communaux qui interviennent avec la collecte des déchets auprès des administrés et leur transport jusqu'aux centres de traitement de la SEP.

Enfin, la SEP se charge de l'enfouissement des déchets du bac gris à Paihoro et l'exportation des déchets recyclables du bac vert vers les filières concernées. Chaque maillon a un rôle important à jouer et des contraintes à surmonter.

58 000 TONNES DE DÉCHETS EXPORTÉS OU VALORISÉS DEPUIS 2000

Déchets du bac vert

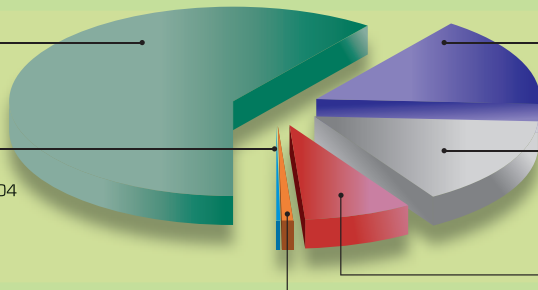
60%
35 000 t
depuis 2000

Autres

0,2%
85 t de
médicaments depuis 2004
25 t de sacs de caisse
depuis 2006

DEEE

1%
500 t depuis 2004



Verre

16%
9 100 t
depuis 2003

Epaves de voitures

15%
8 900 t
depuis 2005

Piles, batteries, huiles de moteur

8%
4 500 t
depuis 2004



© Fabolia

Trier, c'est préserver les ressources naturelles de la planète

Nos ressources naturelles sont précieuses. Les réserves minérales et énergétiques s'épuisent à un rythme effrayant. On estime que, à la cadence de l'exploitation actuelle, les réserves de minerai de fer seront épuisées d'ici 80 ans. Pour les plus pessimistes, les réserves de pétrole devraient se tarir quant à elles d'ici 2050. Chaque minute dans le monde, 28 hectares de forêt disparaîtraient, et avec elle de nombreuses espèces animales et végétales...

Ainsi, en triant les bouteilles en plastique et en les recyclant, on puise moins de pétrole pour fabriquer de nouveaux objets en plastique. Il en est de même pour le papier et les cartons dont le recyclage évite l'abattage

d'arbres. Par exemple, 1 tonne de papier recyclé permet de sauver environ 15 arbres. Aussi, le recyclage des canettes permet de réduire la production d'aluminium dont les ressources exploitables seraient épuisées d'ici l'année 2140...

Trier pour protéger l'environnement

En traitant convenablement les déchets toxiques et dangereux comme les batteries, les piles, les téléphones portables ou encore les ordinateurs, ils ne pollueront pas la nature.

LE SAVEZ-VOUS ?

Un téléphone portable ou un ordinateur contient du mercure, du plomb et d'autres éléments toxiques qui sont hautement polluants.

Abandonnés dans la nature, ces métaux lourds s'en échapperaient et se mêleraient aux eaux de pluies, s'infiltreraient dans le sol puis dans les nappes phréatiques. Ces composants toxiques, très persistants dans le temps, pénètrent plus ou moins rapidement et directement les chaînes alimentaires, exposant l'homme à une intoxication lente et invisible pour le moment, mais certaine !



© Fabolia



© Fabolia

Trier pour soutenir la création d'emplois

Le tri sélectif et toutes les filières de traitement et de recyclage qui en découlent sont de nouvelles activités créatrices d'emploi : agents de collecte et de tri, gardiens de déchetterie, techniciens, transporteurs, fabricants de conteneurs... Avant d'être transformé en nouvel objet, un emballage doit notamment suivre différentes opérations de transformation, qui nécessitent l'intervention d'ouvriers spécialisés.

Au même titre que les énergies renouvelables devraient susciter la création de nouveaux métiers, le recyclage est aujourd'hui un vivier d'emplois pérennes. En France, on estime à plus de 30 000 les emplois directs générés par la collecte sélective et le recyclage des emballages ménagers. En Polynésie française, la filière du tri sélectif emploie pour le moment plus de 100 personnes.



La solidarité commence à la maison.

1 KG dans le BAC VERT

= 1 franc

pour les enfants défavorisés de votre commune



L'opération « 1kg=1 F » a permis en 2010 de verser 3,6 millions Fcfp de dons aux associations oeuvrant pour les enfants défavorisés des communes.

Trier, c'est donner une seconde vie à nos déchets

Dans nos poubelles se trouve en effet un gisement conséquent de matières premières pour la fabrication d'objets de la vie quotidienne. Ainsi, 380 canettes suffisent à fabriquer un nouveau cadre de vélo ! Grâce à cette opération, 28 kg de bauxite (matière de base de l'aluminium) sont économisés. Le verre, lui, est recyclable à 100%. Mais attention, pas de recyclage sans tri de votre part !



12 = 1 BOÎTE À CHAUSSURES

BOÎTES DE BISCUITS RECYCLÉES



380 = 1 VÉLO

CANETTES ALUMINIUM RECYCLÉES



DU CÔTÉ DES ENTREPRISES

CES ENTREPRISES QUI FONT CONFIANCE À LA SEP !

De plus en plus d'entreprises du fenua se tournent vers la SEP pour le traitement de leur matériel hors d'usage, de leurs déchets spéciaux et de leurs encombrants.

Nana les vieux équipements métalliques de Mamao

À la demande du CHT de Mamao et dans le cadre du démantèlement de l'ancien centre hospitalier, plus de 3 tonnes de ferrailles diverses issues des équipements et matériels de bureau usagés (armoires métalliques et ordinateurs) ont été collectés par la SEP, compactés et expédiés en Nouvelle-Zélande et vers la France.

Vaimato, une entreprise qui se décarcasse !

Voici un bel exemple d'une entreprise qui prend les devants en assumant 100 % du traitement de ses encombrants. La société Vaimato a sollicité la SEP pour la liquidation de huit anciens véhicules utilitaires qui ont été dépoullés, compactés puis expédiés en Nouvelle-Zélande.



© DBAPUB



© DBAPUB

Les dossiers confidentiels des entreprises

Certaines sociétés font appel à la SEP pour la destruction de leurs archives confidentielles. Ainsi, les archives sont collectées puis broyées avant traitement. Selon les consignes spécifiques préalablement définies avec la société, les archives broyées sont enfouies au CET de Paihoro ou exportées pour recyclage en Asie.



© Fotolia

TESA, un revendeur responsable

Depuis 2010, la société TESA propose de reprendre votre ancien matériel, pour tout nouvel article électronique ou électroménager équivalent acheté. En mars 2011, la SEP est de nouveau partenaire de cette opération de reprise. Les appareils usagés seront stockés par le SAV de TESA avant d'être récupérés par la SEP. L'année dernière, plus de 12 tonnes d'électroménager ont déjà été envoyées en Nouvelle-Zélande pour recyclage et environ une tonne de matériel électronique expédiée vers la France pour recyclage en Europe.



RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DU PRODUCTEUR, KÉSAKO ?

Depuis une quinzaine d'années, les politiques environnementales européennes et nationales dans le domaine des déchets sont basées sur le principe de la **Responsabilité Élargie des Producteurs (REP)**, qui étend l'implication des fabricants à la gestion de leurs produits en fin de vie.

Cette réglementation impose notamment que le coût du produit, de sa conception à sa vente, doit inclure la totalité de ses coûts environnementaux directs et indirects. Aussi, la quantité et la nocivité des produits et des emballages doivent être diminuées à la source. Enfin, les emballages doivent jouer un rôle informatif en faveur des produits les moins générateurs de déchets. Pour assumer cette nouvelle responsabilité technique et financière, les industriels s'organisent et de nouvelles filières de traitement sont mises en place, à travers la création d'éco-organismes.

Par exemple, toute personne qui fabrique, importe ou introduit sur le marché national français à titre professionnel des équipements électriques et électroniques ménagers, est tenue de contribuer à la collecte, à l'enlèvement et au traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers.

Ainsi, même si cette réglementation n'a pas encore été étendue à la Polynésie française, plusieurs entreprises locales ont initié, en 2010, la collecte des appareils électriques et électroniques ménagers usagés, en contrepartie de l'achat d'un matériel neuf. Dans le cadre d'un partenariat, ces déchets sont ensuite récupérés et conditionnés par la SEP, avant d'être exportés vers l'Europe (électronique) ou la Nouvelle-Zélande (électroménager).



© Fotolia

LA SEP SALUE CES INITIATIVES ET ESPERE QU'ELLES SE PROPAGERONT A D'AUTRES INDUSTRIELS OU IMPORTATEURS LOCAUX !



Les déchets en Entreprises

3 bonnes raisons pour s'en préoccuper.



Développer une politique de gestion et de réduction des déchets permet :

- ↳ de faire des économies, grâce à des actions de sensibilisation au tri des déchets recyclables et de responsabilisation dans le cadre de votre politique d'achat
- ↳ de renforcer votre image externe, à travers vos efforts pour limiter votre impact sur l'environnement
- ↳ d'accroître la motivation du personnel avec un projet fédérateur sur des objectifs écologiques et économiques

Quelque soit la nature de vos déchets, la SEP vous propose des solutions de collecte et de traitement adaptées.

TRUCS ET ASTUCES

RÉUTILISEZ VOS EMBALLAGES !



Après utilisation des produits, savez-vous que vous pouvez donner une seconde vie aux emballages ? En plus, ce recyclage peut être bon pour notre potre-monnaie et notre planète ! Voici quelques trucs et astuces pour recycler papier, cartons et autres emballages et réduire ainsi votre production de déchets.

Boîtes en carton :

Ne jetez plus vos boîtes en carton (emballages de riz, pâtes, céréales). Ouvrez-les délicatement pour les mettre à plat. Demandez aux enfants de faire des coloriages ou des peintures sur le côté non imprimé. Vous pouvez ensuite les recoller pour en faire des boîtes à cadeaux avec un ruban autour...Il est également possible de décorer des vieilles boîtes à chaussure qui serviront de rangements.

Vieux vêtements et chutes de tissus :

Assemblez des morceaux de vieux vêtements ou de paréos hors d'usage que vous aurez préalablement taillé en carrés et vous obtiendrez un couvre-lit sympa et 100% à votre goût !

Pots en verre :

Réutilisez des pots de confiture ou bocaux divers pour conserver les aliments ou les couverts, ou tout simplement pour stocker de petits objets (punaises, trombones...).

Contenants en plastique :

Transformez les bouteilles et boîtes en plastique en récipients, cache-pot, fourre-tout, broc pour arroser les plantes. Les boîtes de crème glacée peuvent être utilisées pour le stockage de nourriture, de farine, de riz, café...

Ces fameux bouchons, toute une histoire !

Vous vous demandez ce que vous devez faire du bouchon d'une bouteille en plastique avant de la jeter dans le bac vert ? Et bien c'est très simple, laissez le sur la bouteille !... S'il est vrai qu'il y a quelques années, la SEP demandait de les retirer, ce n'est plus le cas depuis 2003.

N'hésitez plus : **bouchon + bouteille = bac vert !**



© Fotolia

Consommez intelligent !

La gestion optimale des déchets passe aussi par le comportement du consommateur qui peut choisir d'acheter mieux et de jeter moins pour diminuer le volume de déchets à traiter. Pour cela, quelques gestes simples suffisent :

- Pour faire vos courses, privilégiez les paniers en pandanus ou les sacs réutilisables.
- Préférez les produits en vrac ou à la coupe et les portions familiales plutôt que les rations individuelles qui utilisent plus d'emballages.
- Utilisez des boîtes à goûter, des boîtes alimentaires type «tupperware», une gourde pour le goûter des enfants et autres pique-niques, plutôt que des produits emballés aux contenants jetables.
- Utilisez des piles rechargeables (accumulateurs) et, dans la mesure du possible, des appareils sans pile.
- Au bureau aussi, vous pouvez faire un geste comme imprimer vos documents uniquement quand c'est nécessaire.
- Avant de jeter un objet, posez-vous quelques questions : Est-il réparable ? Est-il réutilisable ? Serait-il utile à quelqu'un d'autre ? Pour savoir si la réparation est intéressante financièrement, demandez un devis auprès d'un réparateur indépendant.



**EN TANT QUE CONSOMMATEURS,
NOUS AVONS UN RÔLE IMPORTANT À JOUER !**

© Fotolia

GAGNANTE DU DERNIER JEU-CONCOURS

BRAVO à Tehani TAINANUARII (9 ans) qui a gagné un super téléviseur HD avec un lecteur Blu Ray !



LES BONNES RÉPONSES ÉTAIENT :

- 1 - **En quelle année la SEP a-t-elle été créée ?**
B - 1997
- 2 - **Comment s'appellent les déchets d'équipements électriques et électroniques ?**
C - DEEE
- 3 - **Combien de tonnes de déchets arrivent tous les jours au CET de Paihoro ?**
B - 200 tonnes
- 1 - **Quelle récompense la SEP a-t-elle remportée en 2004 ?**
B - Le SEM d'Or du Développement Durable
- 1 - **Cette année, le spectacle des marionnettes débute quelle saison ?**
C - La 6ème saison

APPAREILS ÉLECTRONIQUES À JETER ?

Les ordinateurs, imprimantes, décodeurs, téléviseurs et autres équipements électriques et électroniques sont particulièrement polluants pour l'environnement et peuvent s'avérer dangereux pour l'homme. Il est indispensable de ne pas les traiter comme n'importe quel déchet.

En métropole, une taxe appelée «**éco-participation**» est prélevée sur le prix de vente de tous ces appareils pour financer des filières de traitement. En Polynésie française, cette taxe n'est pas applicable. **Mais la SEP vous propose de recycler vos appareils électroniques usagés moyennant le paiement de 176 F.TTC* par kg de déchet récupéré, pour les particuliers. Comptez 209 F. TTC pour les professionnels.**

RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS : COLLECTE de vos appareils électroniques :

- ▶ **TOUS LES MERCREDIS de 12h30 à 15h30 à la SEP, immeuble Paofai.**
- ▶ **Contactez-nous pour tout autre dépôt un autre jour.**

* Ce tarif correspond en intégralité aux frais d'expédition et de recyclage des appareils en France.

**SOYONS
RESPONSABLES**



JEU CONCOURS

1 - Combien de bouteilles en plastique ont été utilisées pour fabriquer le catamaran « Plastiki » ?

- A - 2 500 bouteilles
- B - 12 500 bouteilles
- C - 125 000 bouteilles

2 - En 2010, près de 700 véhicules ont été récupérés par la SEP dans le cadre d'un dispositif mis en place par le gouvernement. Comment s'appelle-t-il ?

- A - Prime à la poubelle
- B - Voiture à la poubelle
- C - Prime à la casse

3 - Quelle commune a réalisé le meilleur taux de captage de déchets recyclables en 2010 ?

- A - Punaauia
- B - Mahina
- C - Paea

4 - Depuis quelle année peut-on laisser le bouchon sur une bouteille en plastique destinée au bac vert ?

- A - 2000
- B - 2003
- C - 2006

5 - Comment s'appelle le projet d'île conçu par le cabinet d'architecture hollandais WHIM, à partir de l'ensemble des déchets en plastique flottant dans les océans ?

- A - Pehu Parataito
- B - L'île des déchets
- C - Recycled Island

LOCALISATION des URNES DU JEU CONCOURS

Papeete :
EDT Vaima, CHPF Taaone,
CPS Mamao, OPT siège
SEP Paofai
Faa'a :
OPT Centre, EDT Puurai
Punaauia :
OPT Tamanu, OPT Centre
Paea :
OPT Centre
Papara :
EDT Centre, OPT C/mer
Taravao :
OPT Centre, EDT Centre

Mahina :
OPT Pointe Venus
Arue :
EDT PK 4,9 C/mont.
Pirae :
OPT Centre, Hyper U
Moorea :
OPT Maharepa,
OPT Papetoai,
EDT Teavaro
Bora Bora :
Mairie Centre

GAGNEZ !

UNE TV LCD 81CM



Complétez la grille ci-contre en mettant une croix dans la bonne case et déposez-la dans une urne après avoir mentionné vos nom, prénom, n° de téléphone et adresse. Jeu valable du 21 mars au 4 avril 2011 pour Tahiti, Moorea et Bora Bora. Le règlement et des coupons réponses sont disponibles à la SEP, immeuble Paofai, face à la Maison de la Culture. Tél. : 54 34 50

Résultat du jeu dans notre 19^{ème} numéro, sortie prévue en JUIN 2011.

Bulletin à déposer dans une urne SEP
(liste de localisation des urnes ci-contre)
entre le 21 mars et le 4 avril 2011

LE JEU BULLETIN RÉPONSE

	A	B	C
RÉPONSE 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉPONSE 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉPONSE 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉPONSE 4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉPONSE 5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Adresse :

.....

TRI du BAC VERT



**PAPIERS
JOURNAUX**



CARTONS



**BOUTEILLES
PLASTIQUE**
avec leur bouchon



**BOÎTES
MÉTALLIQUES**



**CANNETTES
ALUMINIUM**

**TOUS CES
DÉCHETS DOIVENT
ÊTRE PROPRES
ET JETÉS EN VRAC**



SOCIÉTÉ ENVIRONNEMENT POLYNÉSIIEN

BP 9636 - 98715 MOTU UTA - TAHITI - TÉL. : 54 34 50 - FAX : 54 34 51 - sep@sep.pf - www.sep.pf

